



Edito



Corinne GAUTHERIN,
Directrice de la DDETS38

A la suite des dispositifs de soutien à l'activité des salariés et des entreprises, le plan France Relance en Isère se déploie complètement avec des créations d'emploi sur les volets de transition écologique, de compétitivité et de cohésion sociale, incluant notamment l'investissement dans l'industrie et le BTP ainsi que le plan « 1 jeune, 1 solution ».

D'avril à juin 2021, les recrutements en France ont atteint 2,2 millions de déclarations d'embauches de plus d'un mois, soit un nouveau pic historique sur un trimestre depuis 2006. En particulier, 95 126 recrutements en CDI dans l'industrie et 116 525 dans la construction ont été enregistrés durant ce trimestre en France.

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité a ainsi baissé de 1,3 % en un trimestre en France et de plus de

3,5 % en Isère. Le chômage des jeunes en Isère atteint également son plus bas niveau de deuxième trimestre depuis 2012. De plus, 239 aides à la mobilisation des employeurs pour l'embauche des travailleurs handicapés ont été versées en Isère de septembre 2020 à mai 2021 et cette mesure de France Relance est prolongée jusqu'au 31 décembre 2021.

Je salue enfin la concrétisation en Isère du projet de relocalisation de la production de principe actif de paracétamol en Europe. La crise sanitaire nous l'a montré : il est indispensable d'investir pour renforcer la résilience de nos capacités de production de produits de santé et assurer ainsi la souveraineté sanitaire de l'Union européenne. C'est le sens de l'action menée par l'État dans le cadre de France Relance.

Sommaire

■ Écologie

Alimentation	2
Jardins partagés	3
Fonds friche	4
Plantons des haies	4
Accueil des animaux	5
Recyclage	6
Nucléaire	6
Aéronautique	7
Automobile	7

■ Compétitivité

Alliances industrielles	8
Territoires d'industrie	9
Électronique	10-11
Santé	12
Télécommunications	13
Industrie du futur	14

■ Cohésion

Relance des sports	15
Accueils de jour	16
Slow tourisme	16
Tableau des appels à projets	16

Lauréats du programme national pour l'alimentation

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation déploie une nouvelle vague de financement pour 107 projets collectifs en France œuvrant pour l'accès du plus grand nombre à une alimentation locale et durable. Initié dans le cadre du Programme national pour l'alimentation et accéléré par France Relance, ce soutien permet de relocaliser l'agriculture et l'alimentation au plus près de chacun et de faire émerger des initiatives locales et fédératrices.

Les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont des projets collectifs ayant pour objectifs de relocaliser l'agriculture et l'alimentation et de développer une alimentation durable et de qualité accessible à tous dans les territoires en soutenant notamment les circuits courts ou les produits locaux et de qualité. Issus de la Loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils jouent un rôle capital pour accélérer la transition agricole et alimentaire dans les territoires, en rapprochant les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs. **A la suite des deux premiers projets alimentaires territoriaux lauréats en Isère (CC Entre Bièvre et Rhône et CC de la Matheysine), le soutien de France Relance permet de financer un troisième projet alimentaire territorial, intitulé "Ensemble pour un PAT résilient en Vals du Dauphiné".**

En complément, le second volet de l'appel à projets du Programme national pour l'alimentation subventionne l'essaimage de 21 projets innovants ou exemplaires en France. **La société coopérative d'intérêt collectif Mangez Bio Isère est l'un des ces 21 lauréats, pour son projet de développement et de déploiement d'une boîte à outils pour accompagner la transition alimentaire en restauration collective.** Mangez Bio Isère réunit depuis 15 ans les producteurs de l'agriculture biologique et les acteurs de la restauration collective en Isère dans la perspective de créer des filières locales rémunératrices, accessibles au plus grand nombre et porteuses de sens. Elle a de ce fait une longue expérience du changement des pratiques en restauration hors domicile, tant vers les acteurs de l'amont que de l'aval. Dans le contexte de mise en œuvre de la loi Egalim, les donneurs d'ordre de la restauration collective sollicitent cette structure pour les accompagner. Afin de mieux répondre à leurs attentes, ce projet vise à développer des ressources et à les mettre en pratique sur le terrain. La boîte à outils rassemblera l'expertise et les outils d'un ensemble de partenaires reconnus, au sein d'une offre de service complète, diffusable, répondant aux attentes de toutes les parties prenantes : prescripteurs, personnels de cuisine, convives, parents d'élèves, élus. Un groupe d'acteurs sera coordonné, pour un déploiement pilote à l'échelle de la restauration collective iséroise, qui compte environ 200 établissements et 150 000 convives de 1 à 99 ans.



@sabert



@cdruart

Six lauréats des jardins partagés

Le développement de l'agriculture urbaine est une opportunité pour renforcer l'accès à des produits frais et locaux tout en apportant une véritable dimension fédératrice et pédagogique pour les habitants d'un quartier. Les jardins partagés sont aussi des espaces de proximité, d'échange et de convivialité.

Le plan France Relance soutient l'émergence et la structuration de jardins partagés, mais aussi le financement de matériel (outils de jardinage, équipements, plants) et les prestations de formation, d'animation et d'études. L'objectif est d'aider à la réalisation de lieux de vie ouverts à la participation des riverains, le plus souvent en lien avec des relais du quartier (écoles, maisons de retraite, centres sociaux, commerces de proximité), notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

302 premiers lauréats nationaux de l'appel à projets « Jardins partagés » du plan France Relance ont été sélectionnés venant soutenir durablement le développement de l'agriculture urbaine. Dotée de 17 millions d'euros, cette mesure accompagne des collectivités, des associations et des bailleurs sociaux dans la réalisation de leur projet.

Après un premier projet lauréat en Isère consistant en l'aménagement de **24 jardins partagés sur le site de l'ancien collège des Iles de Mars au Pont-de-Claix (40 000€)**, **5 nouveaux lauréats** ont été retenus à l'issue de la deuxième vague, **pour un montant supplémentaire de 116 100 €.**

Le projet **Pontejardins**, porté par le centre communal d'action sociale à Pont-Evêque, consiste en un réaménagement de parcelles déjà existantes de jardins avec création de 14 nouvelles parcelles, sur un site de 1,1 ha se situant dans une zone classée d'espaces naturels sensibles.

Le projet d'aménagement de **jardins familiaux aux Eparres**, à Saint-Martin-d'Hères, valorise l'aménagement et la reconquête d'un jardin familial (11 parcelles), et la création de 22 parcelles supplémentaires aux Eparres.

Le centre social des Pays du Guiers est à l'initiative du projet **« Semer et Cueillir ensemble en Chartreuse »**, autour de la création de 3 jardins partagés, une partie des productions étant distribuée aux bénéficiaires de colis alimentaires.

L'Association pour la gestion et l'animation du centre social et culturel d'Heyrieux a présenté **« Les Jardins du Mas »** : la création d'un jardin partagé associé à un espace collectif de rencontre, un espace de stockage mutualisé mais aussi 10 parcelles à destination de familles présentant des fragilités dans leur vie quotidienne ou dans leur insertion sociale.

Enfin **l'aménagement de l'extension des éco-jardins de La Poya à Fontaine** consiste en l'extension d'un jardin familial (80 parcelles) avec des parcelles partagées ayant vocation à accueillir des publics porteurs de handicap intellectuel ou assujetti à l'Aide Sociale à l'Enfance, ou des groupes de scolaires.



Écologie

Deuxième appel à projets de recyclage foncier des friches

La reconquête des friches constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires pour répondre aux objectifs de maîtrise de l'étalement urbain, de revitalisation urbaine et, par conséquent, de limitation de la consommation des espaces naturels, dans la droite ligne de la stratégie « Eau Air Sol » pour la préservation des ressources naturelles. Les friches représentent en effet un gisement foncier dont la valorisation doit être préférée à l'artificialisation d'espaces naturels ou agricoles pour développer de nouveaux projets.

La réutilisation de friches ou de foncier déjà artificialisé s'accompagne le plus souvent d'un surcoût de démolition, de dépollution ou de restructuration lourde. Dans le cadre du plan France Relance, un premier appel à projets pour le recyclage foncier des friches a permis de sélectionner neuf opérations en Isère, recyclant une superficie de 20 hectares de friches, pour un total de subventions de 4 millions d'euros.

Pour répondre aux besoins des territoires, un deuxième appel à projets pour le recyclage foncier de friches est lancé le 15 juillet 2021, avec une enveloppe dédiée de 36,5 millions d'euros pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il vient en complément de l'appel à projets de l'ADEME et des dispositifs déjà existants portés par des partenaires en région.

Les aides du fonds friches s'adressent aux maîtrises d'ouvrages des projets d'aménagement, sous réserve du respect des règles européennes applicables aux aides d'État, en particulier :

- les collectivités, des entreprises publiques locales, des sociétés d'économie mixtes, des bailleurs sociaux ainsi que des opérateurs et établissements publics d'État ;
- des entreprises privées, sous conditions.

Afin d'être éligibles, les projets devront être suffisamment matures afin de permettre un engagement des crédits du fonds d'ici fin 2022 pour cette édition. Les projets bénéficiant de subventions du Feder sont susceptibles de ne pas obtenir de subvention du fonds friches.

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le 27 septembre 2021 à 12h sur la plateforme dédiée :

CANDIDATURES RECYCLAGE FONCIER DES FRICHES

Programme « Plantons des haies ! » en Isère

Outils clés de la biodiversité, les haies en bordure de champs et l'agroforesterie intraparcellaire permettent d'abriter des animaux auxiliaires de cultures (pollinisateurs, prédateurs de ravageurs), lutter contre l'érosion des sols, améliorer la qualité et l'infiltration de l'eau dans le sol, stocker du carbone et s'adapter au changement climatique. Pourtant, depuis 1950, 70 % des haies ont disparu des bocages français et continuent de diminuer.

Dans le cadre du plan France Relance, le programme « Plantons des haies ! » vise à l'échelle du territoire national un objectif de 7 000 km de haies plantées en deux ans sur les parcelles agricoles.

Doté de 2 935 000 euros, un appel à projets a été lancé en mars dernier pour soutenir des opérations de plantations de haies ou d'alignements d'arbres intra-parcellaires sur les surfaces agricoles en Auvergne-Rhône-Alpes. Les actions d'animation qui accompagnent ces investissements sont également financées.

La première phase du programme régional, dédiée à la sélection des actions d'animation, a été clôturée le 17 mai dernier et l'ensemble des projets présentés a été retenu au vu de leur qualité. Ainsi, dans le cadre du plan France Relance, un montant de 665 000 euros est alloué à 26 structures labellisées pour accompagner des projets de plantation de haies dans les exploitations agricoles, dont 3 structures en Isère :

- la Chambre départementale d'Agriculture de l'Isère ;
- la Fédération départementale des Chasseurs de l'Isère ;
- le Parc naturel régional du Vercors.

La seconde phase du programme, consacrée à l'investissement des agriculteurs pour la plantation de haies et d'alignements d'arbres intra-parcellaires, est désormais ouverte et dotée de 2 267 000 €. Les agriculteurs peuvent déposer leurs demandes auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) :

DEMANDE « PLANTONS DES HAIES! »

5 lauréats pour l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie

Dans le cadre de France Relance, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation vient en soutien aux associations de protection animale pour la prise en charge des animaux de compagnie, abandonnés ou en fin de vie. Les espèces éligibles sont les carnivores domestiques et les équidés. Les bénéficiaires sont les associations de protection animale, détentrices d'un refuge déclaré ou souhaitant créer ou déclarer un refuge.

Deux types d'aides ont ainsi été proposés :

le financement de travaux et/ou équipement au bénéfice de l'association possédant ou voulant créer un refuge, le financement de campagnes de stérilisation de chats libres.

L'appel à projet a été fructueux : la Direction Départementale de la Protection des Populations de l'Isère a réceptionné 10 demandes de subventions portées par 9 associations. Après instruction complète des sollicitations, **6 projets ont pu être retenus auprès de 5 lauréats isérois pour un montant de 293 000 euros de subventions accordées.**

La SPA du Dauphiné, l'association **Cosa Animalia**, le refuge de **Gerbey** et l'association **Le Clos des chats** vont pouvoir, grâce aux aides de France Relance, financer des travaux importants d'amélioration des conditions d'hébergement des animaux ou d'agrandissement pour augmenter leurs capacités d'accueil. Cosa Animalia va, en parallèle, accentuer sa campagne de stérilisation de chats en lien avec les vétérinaires du département.

France Relance va aussi permettre le financement de travaux de réaménagement du seul refuge équin de l'Isère. Ainsi, l'association **Cheval Mon ami** pourra améliorer l'espace de vie des animaux et rénover ses abris pour les chevaux.

Monsieur Samy SISAI, Sous-Préfet à la Relance, et Monsieur Mathias TINCHANT, directeur départemental adjoint de la protection des populations (DDPP), ont visité mercredi 11 août 2021 la Société Protectrice des Animaux (SPA) du Dauphiné, à Saint-Martin-d'Uriage.

La SPA du Dauphiné, association reconnue d'utilité publique, accueille et secourt environ 900 animaux (chiens et chats) par an, abandonnés ou maltraités. Des travaux relatifs à l'éclairage, aux abris, à l'isolation, à la climatisation, aux revêtements, sont prévus dès l'automne, subventionnés pour partie grâce au soutien de France Relance.



Visite des entreprises lauréates

Lauréat du recyclage

Monsieur Samy SISAI, Sous-Préfet à la Relance, a visité Indco à Villard-Bonnot le 16 juillet 2021.

Indco est spécialisée dans la valorisation des produits plastiques à travers des procédés techniques industriels de recyclage, par broyage et regranulation. Elle met en œuvre son savoir-faire dans la transformation d'une large gamme de thermoplastes au niveau national et international et propose des moyens de collecte et de transport des rebuts sur site. L'objectif est de faciliter l'identification et le contrôle des matières traitées, pour éviter les contaminations, tout en assurant une traçabilité. De cette manière, Indco s'engage pleinement dans son rôle écologique et social, au cœur des préoccupations environnementales.

Cette entreprise est doublement lauréate de France Relance :

- au titre de l'aide aux recycleurs,
- pour son projet EcoByIndco au titre de l'appel à projet ORPLAST (Objectif Recyclage PLASTique).



Lauréats du secteur nucléaire

Monsieur Samy SISAI, Sous-Préfet à la Relance, a visité vendredi 2 juillet 2021 la société Corys, à Grenoble.

Cette société française est une référence mondiale pour les simulateurs dynamiques de formation et d'ingénierie dans les domaines du nucléaire, des industries de procédés et du transport ferroviaire. Corys associe les compétences de physiciens, d'ergonomes, de pédagogues, d'informaticiens, d'infographistes, de spécialistes en modélisation pour concevoir des outils performants répondant aux exigences de ses clients. Corys est détenu à 50 % par Framatome, à 25 % par EDF et à 25 % par IFP Training.



Nouveau lauréat à Chasse-sur-Rhône

Le projet SOLVERRE d'**Asteralis** vise à développer une filière industrielle de remédiation de sites contaminés, en s'appuyant sur le procédé de vitrification in situ GeoMelt® ISVTM. Cette technologie permet la stabilisation radiologique et chimique de sols, de terres contaminées et de déchets entreposés en sous-sol.

Il s'agit de définir les adaptations nécessaires du procédé de traitement et de réaliser des programmes d'essais de qualification pour les différents contextes industriels, environnementaux et réglementaires. Ces travaux permettront d'élaborer des dossiers d'options de sûreté pour des applications industrielles futures. Une évaluation technico-économique et environnementale sera enfin menée, en comparaison avec d'autres solutions.

Le projet SOLVERRE est porté par un consortium regroupant Véolia nucléaire solutions (Asteralis), le CEA, l'Andra et le BRGM.

5 nouveaux lauréats des transports

2 nouveaux lauréats du secteur aéronautique

Grand-Lemps

Porcher Industries

La filiale du Groupe français Porcher Industries, NCV, conçoit et fabrique des tissus Airbags pour les marchés automobiles et divers tissus techniques pour les marchés du sport (leader mondial des tissus parapentes).

Elle entend moderniser les outils de fabrication, tout en augmentant la capacité actuelle de production. L'investissement envisagé devait permettre une consolidation des parts de marché en Europe, de suivre la future croissance et d'améliorer les performances environnementales du site.

Le projet vise la création de 25 emplois directs sur le site de la Tour-du-Pin et la protection des 150 emplois actuels.

Voiron

Brizard Industries

Brizard Industries produit majoritairement des pièces allant du prototype à la moyenne série. Le projet doit permettre à l'entreprise de moderniser, automatiser et augmenter ses capacités de production via l'investissement dans de nouvelles machines, réduire sa consommation énergétique et de matières associées via le renouvellement du parc de machines, ainsi que diversifier son activité et réduire son exposition au secteur de l'aéronautique en intensifiant ses efforts sur des marchés plus porteurs (aéronautique militaire, véhicules électriques, automobile haut de gamme).

3 nouveaux lauréats du Comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM)

Grenoble

Verkor

Verkor est une start-up dont l'objectif est de lancer une usine de production de cellules de batterie en France. Le projet vise à concevoir, développer et expérimenter un nouveau système de production de cellules de batteries (digitalisation des processus de fabrication, solution de recyclage automatisé des rebuts de production sur site qui permet de maximiser l'emploi des matières premières). Ces travaux auront lieu dans le centre de R&D qui devrait être implanté en Auvergne-Rhône-Alpes et ont vocation à être par la suite intégrés dans la future usine de production de cellules de batteries.

CEA-Liten

Le CEA-Liten accompagne le projet POWER 2024 porté par Actia, visant à développer des packs batteries innovantes, notamment en terme d'architecture, ainsi que l'électronique de puissance embarquée, pour les véhicules lourds électriques. Les travaux ont principalement pour objectif final de réaliser un démonstrateur sur des bus et déboucheront sur la création d'un nouveau site industriel en Occitanie.

Trept

MTB Recycling

MTB Recycling accompagne le projet DECORE porté par Faurecia, visant à décarboner l'habitacle intérieur du véhicule de demain en développant de nouvelles technologies moins émettrices de gaz à effet de serre et plus durables. L'objectif du projet est notamment de travailler sur la diminution de l'empreinte carbone lors de la phase de fabrication de certains composants (sièges, planche de bord) et sur leur allègement grâce à l'emploi de matériaux plus responsables (matières premières recyclées ou recyclables, incorporation de matières végétales).

Compétitivité

Alliances industrielles : visite de Monsieur Thierry BRETON, commissaire européen au marché intérieur

La Commission européenne a lancé le 19 juillet 2021 deux nouvelles alliances industrielles : l'alliance pour les processeurs et les technologies de semi-conducteurs et l'alliance européenne pour les données industrielles, la périphérie et le nuage. Elles réuniront des entreprises, des représentants des États membres, des universitaires, des utilisateurs, ainsi que des organismes de recherche et de technologie.

C'est dans ce contexte que Monsieur Thierry BRETON, commissaire européen au marché intérieur, a visité le mercredi 21 juillet 2021 trois salles blanches iséroises : CEA LETI, STMicroelectronics, Soitec.



Alliance industrielle pour les processeurs et les technologies des semi-conducteurs

Les microprocesseurs, et notamment les processeurs, sont des technologies clés qui font fonctionner tous les appareils et machines électroniques que nous utilisons aujourd'hui. Les puces électroniques sont au cœur d'un large éventail d'activités économiques, dont elles déterminent le niveau d'efficacité énergétique et de sécurité. Les capacités de développement des processeurs et des puces sont vitales pour l'avenir des économies les plus avancées. L'alliance industrielle pour les processeurs et les technologies des semi-conducteurs constituera un instrument essentiel pour promouvoir les progrès industriels de l'Union européenne dans ce domaine.

Alliance européenne pour les données industrielles, la périphérie et le nuage

Comme le souligne la stratégie européenne pour les données, le volume de données générées augmente considérablement et une part importante des données devrait à l'avenir être traitée à la périphérie (80 % d'ici à 2025, contre seulement 20 % aujourd'hui), plus près des utilisateurs et des points d'origine des données. Cette évolution représente pour l'Union européenne une occasion majeure de renforcer ses propres capacités en nuage et à la périphérie, et donc sa souveraineté technologique. Cela nécessitera la mise au point et le déploiement de technologies de traitement des données fondamentalement nouvelles, qui vont jusqu'à la périphérie, en s'éloignant des modèles centralisés d'infrastructures de traitement des données fondés sur le nuage.

Dans leur déclaration commune, les 27 États membres signataires sont convenus d'œuvrer ensemble au déploiement d'infrastructures et de services en nuage résilients et compétitifs dans toute l'Europe.

Compétitivité

Soutien à l'investissement industriel dans les territoires



Monsieur Samy SISAID, Sous-Préfet à la Relance, a visité, eCential Robotics à Gières le lundi 5 juillet 2021 et Finoptim à Fontaine le 19 juillet 2021.

eCential Robotics est lauréate pour son projet d'investissements structurels permettant l'internalisation de 80 % des étapes de la production des instruments chirurgicaux à usage unique, permettant à la société d'augmenter les cadences de production, optimiser les flux de matière et augmenter la conformité produit.

Finoptim est lauréate pour le projet de mise en place d'un ERP qui permettra un suivi des clients, des opérations marketing, de la production, des achats et de la logistique, et dans une ligne de production numérique qui apportera une plus grande flexibilité pour accélérer la mise sur le marché des nouveaux produits.



5 nouveaux lauréats

Beaurepaire

Construction Composites Bois

L'entreprise Constructions Composites Bois est lauréate pour la construction d'un site de production, pour accélérer l'industrialisation de nouveaux lots en matériau de construction composite biosourcé, avec la création de 10 emplois.

Corps

Obiou Société d'électronique

L'entreprise Obiou Société d'Électronique projette de se doter des technologies indispensables, de développer la robotisation de ses équipements automatisés de fabrication, de maîtriser sa compétitivité pour répondre aux marchés d'électroniques relocalisés, de proposer à ses clients des capacités de production grande série, de franchir un nouveau cap.

Grenoble

McPhy

L'entreprise McPhy est soutenue dans la perspective du regroupement des deux entités grenobloises et drômoises sur un seul site, permettant d'accueillir l'ensemble des activités, avec la production, à terme, de 100 stations HRS par an et la création de 100 emplois.

Saint-Etienne-de-Crossey

Bonnat Chocolatier

L'entreprise Bonnat Chocolatier est lauréate pour son projet de se doter d'un nouveau parc matériel moderne et performant, avec transfert de la production vers une unité neuve basée à Saint-Etienne-de-Crossey, avec la création de 30 emplois.

Seyssinet-Pariset

L'Atelier Sous-traitance industrielle et Insertion Sociale

L'Atelier Sous-traitance Industrielle et Insertion Sociale est soutenu dans son projet de créer des structures contribuant à l'insertion sociale et au retour à l'emploi de personnes en difficulté.

Compétitivité

Visite des entreprises lauréates de l'industrie

Lauréats du secteur électronique

Monsieur Laurent PREVOST, Préfet de l'Isère, et Monsieur Samy SISAI, Sous-Préfet à la Relance, ont visité le vendredi 9 juillet 2021, à Grenoble, l'entreprise Microoled, lauréate d'une subvention de 3,5 millions d'euros.

Fournisseur mondial de micro-écrans OLED, cette entreprise a candidaté à l'appel à projets "Résilience" du secteur électronique à l'automne 2020 pour son projet visant à développer en France une ligne industrielle de production correspondant à l'étape de colorisation des micro-écrans pour laquelle les seuls fabricants dans le monde sont basés en Asie. La chaîne de valeur sera ainsi intégralement localisée en France. Elle a ainsi été sélectionnée durant l'hiver, pour une subvention de 3,5 millions d'euros de France Relance et un objectif de création de 110 emplois. La convention a ainsi été signée en mars 2021 et la première tranche de la subvention a été versée dès le mois suivant.

Microoled est l'un des 15 lauréats isérois parmi les 86 lauréats nationaux de l'électronique.

Créée au sein du CEA Grenoble en 2007, elle comptait alors un effectif de moins de 40 salariés jusqu'en 2018. Elle a depuis doublé son effectif en trois ans pour atteindre 91 salariés en juillet 2021.



Compétitivité

Monsieur Samy SISAID, Sous-Préfet à la Relance, a visité à Grenoble Aryballe le 28 juin 2021, Scintil Photonics le 5 juillet 2021 et Primo1D le 26 juillet 2021.



Aryballe a développé une technologie unique d'olfaction digitale. Le projet vise à soutenir la première industrialisation de son nez électronique. L'entreprise pourrait porter un leadership français à l'international, tout en garantissant la localisation de ses capacités de production en France. 41 emplois pourraient être créés.



Le projet de **Scintil Photonics** consiste à investir et à mettre en opération sur le site de Grenoble des équipements permettant d'internaliser le test de circuits prototypes et production, en recrutant une équipe spécialisée pour ces opérations afin d'accéder la mise à disposition des prototypes.



Primo1D souhaite industrialiser la fabrication de composants électroniques dits E-Thread. Solution de traçabilité des produits, E-Thread est un composant électronique miniaturisé qui peut être inséré de façon invisible dans la matière. Les domaines d'application de cette technologie sont l'industrie textile et l'industrie 4.0. Plus de 100 emplois pourraient être créés d'ici 2024.

Monsieur Samy SISAID, Sous-Préfet à la Relance, a visité le 16 juillet 2021 l'entreprise Teem Photonics à Meylan.

Cette entreprise conçoit, fabrique et commercialise des lasers à impulsions lumineuses brèves et des composants d'optique intégrée pour système d'optique avancée. Les applications sont diverses (applications biomédicales, capteurs optiques, traitement des données réseaux à fibres).



Monsieur Samy SISAID, Sous-Préfet à la Relance, a visité le 26 juillet 2021 l'entreprise Pyxalis à Moirans.

Son projet SPHINX est un projet de recherche industrielle qui vise à développer des capteurs d'images hautes performances plus sensibles à la lumière et compatibles à la nouvelle technologie 3D, à destination des marchés de l'environnement, de la surveillance et de l'imagerie biomédicale. L'entreprise sera ensuite en mesure de présenter des produits de rupture d'une sensibilité inégalée et plus intelligents, capables de fournir un résultat d'analyse.



Compétitivité

Lauréats du secteur de la santé

Construction d'une nouvelle unité de production de paracétamol en Europe

Anoncé par le Président de la République lors de son déplacement du 16 juin 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes, le projet de relocalisation en Europe de la production de principe actif de paracétamol se concrétise en Isère. Avec le soutien de France Relance, Seqens lance son projet de construction d'une nouvelle unité de production de paracétamol, sur la plateforme chimique de Roussillon, en partenariat avec Sanofi et UPSA.

Sur la plateforme chimique de Roussillon se trouvait le dernier atelier de production de paracétamol en France, fermé par le groupe Rhodia en 2008. Après un an de recherche et de développement ayant mobilisé plusieurs dizaines de chercheurs, Seqens est parvenu à développer de nouveaux procédés de synthèse en continu permettant la construction d'une installation performante, innovante et compétitive sur le long terme, avec une empreinte environnementale réduite d'un facteur 5 à 10 par rapport aux unités existantes. D'une capacité de 10 000 tonnes de paracétamol par an, l'unité de production sera mise en service en 2023.

Le projet de relocalisation de la production du paracétamol bénéficie d'une aide financière massive de France relance et est le cinquième projet lauréat sur la plateforme chimique de Roussillon, à la suite des trois projets lauréats de l'appel à projets « Résilience » d'intrants essentiels à l'industrie et du projet DecarbRON, de réduction de 30 000 tonnes par an des émissions de gaz à effet de serre.

Visite de lauréat à Grenoble

Monsieur Samy SISAI, Sous-Préfet à la Relance, a visité lundi 28 juin 2021 l'entreprise Minitubes à Grenoble.

Cette entreprise est spécialisée dans la production de petits tubes métalliques de haute précision et de composants et assemblages tubulaires principalement à destination du marché de la santé, en fournissant des petits tubes et composants ainsi que des assemblages tubulaires pour les implants cardiovasculaires (stents, valves cardiaques, etc.). Son projet vise à développer, moderniser et digitaliser ses outils de production via l'investissement dans de nouvelles machines et l'achat de solution digitales. En permettant à Minitubes de mieux répondre aux exigences de ses clients et de ses marchés, ce projet renforcera sa position d'entreprise industrielle, leader mondial sur ses applications pour la santé, avec un savoir-faire technique différenciateur. Une centaine de postes pourraient être créés à horizon 2023.



2 nouveaux lauréats

Chasse-sur-Rhône

Finorga

Finorga a présenté le projet SIRIUS qui vise à augmenter et à moderniser les capacités de production de NOVASEP en principes actifs pharmaceutiques de nouvelle génération et en médicaments d'intérêt thérapeutique majeur. Le déploiement des procédés de chimie en continu à l'échelle semi-industrielle et industrielle et de la production de produits hautement actifs de Finorga contribuera ainsi à la relocalisation de la production de molécules thérapeutiques innovantes ou d'intérêt national stratégique.

Saint-Quentin-Fallavier

Skyepharma Production

Skyepharma Production est spécialisée dans les formes pharmaceutiques solides orales. Elle ambitionne de devenir un acteur majeur du développement et de la fabrication de médicaments à haute valeur ajoutée, via ce projet d'investissement dans plus de capacités de développement et de production de formes orales solides à libération modifiée, et dans le développement d'une offre de production de formes orales solides contenant des substances hautement actives (High Potent).

Lauréats du secteur des télécommunications

Visite du lauréat du Grand Défi Cyber

Monsieur Samy SISAID, Sous-Préfet à la Relance, a visité vendredi 16 juillet 2021 l'entreprise Tiempo Secure à Montbonnot-Saint-Martin.

Première entreprise lauréate en Isère du Grand Défi Cyber, Tiempo Secure, par son projet, a pour objectif de concevoir un «integrated monitoring & recovery component» (iMRC), nouvelle génération d'élément sécurisé, capable de veiller sur le bon fonctionnement du système sur puce (SoC) dans lequel il est intégré, de garantir l'établissement régulier d'une connexion sécurisée grâce à une application de monitoring pilotée par un module de sécurité gérée dans le nuage, et de réparer le SoC en cas d'attaque identifiée sur le processeur applicatif.



2 nouveaux lauréats du secteur de 5G

Crolles

Adeunis

Le projet 5G for IOT (Internet des Objets) d'Adeunis a vocation à développer une solution 5G permettant de contrôler les systèmes de ventilation et de chauffage des bâtiments. La solution 5G for IoT permettra de réduire la consommation énergétique des bâtiments d'environ 10% tout en assurant le confort (température, niveau d'humidité), et la qualité sanitaire (notamment la qualité de l'air). Le projet doit permettre la création de 11 postes à horizon 2025.

Montbonnot-Saint-Martin

Kalray

Le projet PIRANA porté par Kalray a pour objectif de développer une carte d'accélération dédiée au marché des télécoms 5G. Cette carte fournira des capacités améliorées en termes d'accélération de réseau, de sécurité, de traitement de données et de stockage pour les applications de la 5G. Cette solution pourra s'appliquer aux cas d'usages liés à la télémédecine, l'usine automatisée, la ville intelligente ou la réalité virtuelle. Le projet doit permettre la création de 44 postes à horizon 2023.

Face au succès rencontré, les appels à projets industriels ont été prolongés jusqu'au 7 septembre 2021. Les entreprises peuvent d'ores et déjà soumettre leur candidature pour cette dernière relève des appels à projets, sur la plateforme dédiée de Bpifrance, jusqu'au 7 septembre 2021 à midi. Les modalités de candidature sont disponibles à l'adresse suivante :

+ LES MODALITÉS DE CANDIDATURE

Compétitivité

240 projets d'industrie du futur lauréats en Isère

Avec le plan France Relance, l'État s'engage pour accélérer la transformation de l'industrie française vers l'usine du futur, par la numérisation et la robotisation. Les aides en faveur des investissements de transformation vers l'industrie du futur consistent en le versement d'une subvention pour numériser ou robotiser des processus et lignes de production, notamment avec des équipements de fabrication additive, de réalité augmentée ou d'intelligence artificielle par exemple.

Ouvert du 27 octobre au 31 décembre 2020 et du 3 au 12 mai 2021, le dispositif permet à **240 premiers projets lauréats** en Isère de bénéficier de **21 millions d'euros de financements de France Relance**, pour leurs investissements productifs à hauteur de 77 millions d'euros sur le territoire. Plus des trois quarts de ces financements sont attribués à des projets de TPE-PME industrielles dont l'effectif actuel est inférieur à 50 salariés, ce qui confirme le maillage territorial pour la modernisation du tissu industriel en Isère.

Visite de 2 PME lauréates

Madame Caroline GADOU, Sous-Préfète de la Tour-du-Pin, et Monsieur Samy SISAID, Sous-Préfet à la Relance, ont visité vendredi 30 juillet 2021 l'entreprise MGOP, à Saint-Romans-de-Jalionas, lauréate d'une subvention de 375 200 euros au titre du guichet «Industrie du futur».

L'entreprise MGOP, avec un effectif de 17 salariés, se spécialise dans les domaines de la mécanique générale et de l'outillage de précision. Elle propose des travaux de tournage et fraisage de métaux, la réalisation des pièces mécaniques en moyennes et grandes séries, dans la fabrication de pièces unitaires de prototypes métalliques, de haute précision et rectification, rodage, usinage de métaux ferreux et non-ferreux. La subvention de France Relance permet à l'entreprise d'acquérir 2 nouvelles machines performantes et de recruter ainsi 2 nouveaux techniciens spécialisés sur ces outils.



Monsieur Samy SISAID, Sous-Préfet à la Relance, a visité vendredi 20 août 2021 la Société Alpine d'Isolation Thermique (SAIT) à Bresson, lauréate d'une subvention de 200 000 euros au titre du guichet «Industrie du futur» pour l'acquisition d'une machine moderne de découpe.

La SAIT se spécialise dans la production de moyens d'accès industriels, tels que les échafaudages, nacelles, plateformes, tours d'accès, ainsi que de protections temporaires, dans le domaine de la construction ou du nucléaire, et de plafonds et cloisons pour le bâtiment. Par ailleurs, la SAIT développe des solutions d'isolation calorifuge et frigorifuge de toutes natures, notamment dans les domaines de la chimie, de la pétrochimie ou de la pharmacie.

Avec son siège social en Isère, l'entreprise possède plusieurs filiales à travers la France en diversifiant son activité tout en s'orientant vers les marchés environnementaux et de l'énergie.

L'entreprise, qui comptait un effectif de 166 salariés en 2016, vise un objectif de 300 emplois fin 2021.

Relance des sports

Le volet sportif de France Relance permet de rénover les équipements sportifs, soutenir l'emploi et les associations, développer les formations aux métiers du sport et accompagner la transition numérique des fédérations.



Bénéficiaires	Mesure	Détail de la mesure	Contact / Informations
Associations	Pass'sport	100 M € pour soutenir la reprise de licences dans une association sportive en faveur des jeunes de 6 à 18 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) en 2021 ; des jeunes de 6 à 18 ans bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et des jeunes 16 à 18 ans bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Concerne un public cible de 5,4 millions de jeunes qui bénéficieront d'une aide de 50 €	Direction des sports
Associations	Plan « #1jeune1solution »	40 M€ pour créer 2 500 emplois supplémentaires pour les jeunes de moins de 25 ans, prioritairement issus de territoires carencés, au sein des associations sportives locales sur 2021 et 2022. Au total 7 500 emplois créés (y compris les emplois « normaux » de l'Agence)	Agence nationale du sport : agence-dft@agencedusport.fr
Associations	Service civique	Création de 100 000 missions supplémentaires en 2020-2021 dont 5 000 consacrées au sport. Bénéficie aux jeunes de 16 à 25 ans, et jusqu'à 30 ans en cas de situation de handicap.	Agence du Service Civique : 09 74 48 18 40 (appel non surtaxé) agence@service-civique.gouv.fr
Associations	Dispositif SÉSAME	12 M€ pour accompagner, en 2021, 3 000 jeunes défavorisés supplémentaires, résidant prioritairement au sein d'un QPV ou ZRR, vers les métiers du sport et de l'animation. 6 000 jeunes, de 16 à 25 ans, seront concernés d'ici 2022.	Direction des sports : katia.torres@sports.gouv.fr
Associations	Fonds pour les associations de l'ESS	30 M€ pour les associations de l'ESS depuis janvier. Le montant s'élève à 5 000 € pour les associations de 1 à 3 salariés et à 8 000 € pour les associations de 4 à 10 salariés. 7 800 demandes reçues et 1 600 associations déjà retenues (objectif 5 000)	https://www.economie.gouv.fr/mesures-soutien-structures-ess
Associations	Fonds de développement à la vie associative (FDVA) (volet « fonctionnement-innovation »)	Fonds géré au niveau départemental et s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations. Le « FDVA 2 », volet « fonctionnement-innovation » existe depuis 2018 et est ouvert à l'ensemble du champ associatif, y compris sportif. L'enveloppe du FDVA 2 pour l'année 2021 est de 30 M€ + un abondement complémentaire en cours d'année en provenance des fonds associatifs inactifs.	https://www.associations.gouv.fr/le-fdva.html
Associations en QPV	Mesure Comité Interministériel des Villes	36 M€ sur deux ans pour intervenir dans les QPV : ● 30 M€ pour combler le retard en équipements sportifs et ainsi développer des équipements en libre accès de proximité et des équipements structurants. ● 6 M€ pour soutenir et amplifier les actions des associations sportives en QPV, qui accompagnent les jeunes vers une qualification, dans l'aide aux devoirs, à la formation ou à l'insertion.	Agence nationale du sport : agence@agencedusport.fr
Associations et entreprises	Aide pour favoriser le recrutement en apprentissage et en contrat de professionnalisation	Pour les entreprises et associations de moins de 250 salariés : 5 000 € pour un alternant de moins de 18 ans et 8 000 € pour un alternant majeur pour la 1 ^{ère} année de son contrat.	https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aide-employeurs-recrutement-apprentissage-0-809-549-549
Associations et fédérations	Aide au service des clubs et des associations sportives	11 M€ en 2021 pour soutenir les clubs et associations en très grande difficulté.	Agence nationale du sport : agence-dft@agencedusport.fr
Fédérations	Transformation numérique des fédérations sportives	8 M€ (4 M€ par an en 2021 et 2022) pour soutenir la transformation numérique en vue de développer de nouveaux services, de diversifier les ressources financières et de contribuer aux enjeux environnementaux. Projets déposés par les fédérations avant fin avril	Agence nationale du sport : agence-dft@agencedusport.fr
Collectivités territoriales / Établissements publics	Aide à la rénovation thermique des équipements sportifs	50 M€ pour soutenir les collectivités territoriales qui souhaitent verdir ou moderniser leurs équipements sportifs afin de réduire de 30 % leur consommation d'énergie. Les travaux doivent être notifiés avant le 31 décembre 2021 et terminés au 31 décembre 2022. Pour l'enveloppe nationale, dépôt des projets prévu pour le 16 avril.	Agence nationale du sport : agence-es@agencedusport.fr
Entreprises	Soutien aux projets SI et numériques du sport	Enveloppe de 1 M€ confiée à la DS. Elle doit permettre de poursuivre la dynamique de digitalisation de la pratique sportive et d'encourager les innovations.	Direction des sports
Entreprises	Prêts participatifs ou d'obligations soutenus par l'État	Permet de générer entre 10 et 20 Md€ de quasi-fonds propres pour les projets d'investissement des entreprises françaises. Ces financements permettront aux entreprises d'investir, d'embaucher et de développer leur activité.	https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/dispositifs-prets-participatifs-obligations-etat
Entreprises	Exonérations de cotisations en lien avec la promotion du sport en entreprise	Permet aux employeurs proposant des équipements et/ou activités sportives à leurs salariés d'être exonérés d'une part des cotisations habituellement versées à la sécurité sociale. Plafond annuel égal à 5 % de la valeur mensuelle du plafond de la sécurité sociale multipliée par l'effectif de l'entreprise.	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043548437

Cohésion

Modernisation de 137 accueils de jour

Les accueils de jour, maillons essentiels du réseau de soutien aux personnes sans abri en France, ont été en première ligne pour accueillir et aider les plus démunis lors de la crise sanitaire. Cette hausse de la fréquentation a révélé un fort besoin de réhabilitation de locaux parfois vétustes ou qui ne sont plus adaptés aux usagers dont les besoins et les profils évoluent.

A la suite de l'appel à projets lancé par le Ministère du Logement en mars 2021 dans le cadre de France Relance, 137 projets de modernisation d'accueils de jour en France, **dont un projet en Isère porté par la Croix-Rouge à Grenoble**, ont été sélectionnés pour un montant de 18 millions d'euros d'aides de l'État.

Pour augmenter la capacité d'accueil et améliorer l'offre de services, les porteurs de projet seront soutenus pour agrandir, déménager ou repenser l'aménagement intérieur de leurs locaux. Les consignes liées à la situation sanitaire ont poussé les structures à repenser l'organisation des espaces pour fluidifier les circulations, réduire la promiscuité et permettre des entretiens dans des bureaux individuels. Les projets de réhabilitation permettront de plus d'enrichir l'offre de service : création de bagageries, d'espaces de restauration, d'abris extérieurs pour les animaux, de vestiaires, de salle de repos par exemple. L'accès des personnes à mobilité réduite a également fait l'objet d'une attention particulière de la part de nombreuses structures qui prévoient d'adapter l'accès aux locaux. Les projets de mise aux normes concernent aussi la sécurité incendie, la sécurité électrique et les normes d'hygiène qui, pour les locaux les plus vétustes, devenaient des enjeux majeurs. Afin de renforcer l'amélioration des conditions d'accueil, près de la moitié des projets prévoient de réaliser des travaux concourant à la réduction des consommations d'énergie et à l'amélioration du confort thermique.

Dans le cadre de France Relance également, l'Agence nationale de l'habitat pilote le Programme d'humanisation des centres d'hébergement en métropole, dont les moyens ont été renforcés à hauteur de 11 millions d'euros en 2021 contre 8 millions d'euros en 2020.

Slow tourisme

La deuxième vague de l'appel à projet Slow Tourisme, troisième volet du fonds tourisme qui comprend également le soutien à la transition durable de la restauration (volet 1) et des hébergements touristiques (volet 2), est ouverte jusqu'au 1er octobre 2021.

L'appel à projets national vise l'accompagnement des acteurs de la filière du tourisme dans la conception de leur offre de services permettant de développer une offre de slow tourisme, afin de faire émerger de nouveaux projets touristiques éco-conçus.

+ PLUS D'INFO

Un webinaire d'information aura lieu le 31 Août de 14h à 15h30. Pour vous inscrire :

+ INSCRIPTION WEBINAIRE D'INFORMATION

Tableau des appels à projets

Le tableau de bord des appels à projets est disponible sur le site du plan France Relance Appels à projets.

Revu dans sa forme, c'est désormais un agenda pour vous permettre de mieux suivre les appels à projets (AAP) : dates d'ouverture et de fermeture, date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) de relève, date(s) ou période(s) prévisionnelle(s) d'annonce des lauréats. Chaque appel à projets est relié à la mesure « France Relance » dans laquelle il s'inscrit par l'intermédiaire d'un lien cliquable. Pour chaque AAP en cours, vous trouverez les liens pour télécharger le cahier des charges et vous inscrire.

+ TABLEAU DE BORD DES APPELS À PROJETS

> Dans le prochain numéro de La relance en Isère

- Point sur les appels à projets
- Nouveaux Lauréats
- Visites et chantiers en cours

> Pour voir les autres numéros de La relance en Isère

Dans l'Isère



Directeur de publication :

M. Laurent PRÉVOST, préfet de l'Isère

Coordination : Préfecture

Conception-réalisation :

Mission de Coordination Interministérielle
Imprimerie Préfecture

Contact :

Samy SISAID, Sous-Préfet à la relance
samy.sisaid@isere.gouv.fr

PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

12 place de Verdun – CS 71046

38021 Grenoble CEDEX 1

Tél. 04 76 60 34 00

<https://www.isere.gouv.fr/>